



Un parc naturel marin, ensemble

orientations de gestion

Six grandes orientations de gestion définissent les enjeux exprimés par les acteurs de Vendée, de Charente-Maritime et de Gironde auxquels le Parc naturel marin devra répondre.



Améliorer et partager la connaissance scientifique et empirique des milieux marins, des espèces et des usages.

Promouvoir et développer les activités de pêche professionnelle (côtière et estuarienne), aquacoles et conchylicoles dans le respect des écosystèmes marins.



Promouvoir et développer les activités maritimes portuaires et industrielles ainsi que les activités de loisirs dans le respect des écosystèmes marins.

Renforcer le lien « Mer & Terre » par le partenariat des acteurs concernés afin de préserver la qualité et la quantité des eaux.



Préserver et restaurer les milieux et les fonctionnalités écologiques, dans un équilibre durable entre biodiversité et activités socio-économiques.



Diffuser, auprès du plus grand nombre, la passion de la mer et impliquer chacun dans la préservation du milieu maritime et littoral.

Ces orientations constituent le champ d'intervention du parc naturel marin. Le **conseil de gestion** définira les actions qui seront mises en œuvre.

Six orientations pour préserver la biodiversité dans le cadre d'un développement durable



Plus d'information sur www.aires-marines.fr/gironde-pertuis